

Circulaire de rentrée 2020-2021



Bonjour à tous !

Toute l'équipe de l'école Sainte Marie Lannouchen souhaite la bienvenue aux nouveaux parents et aux familles qui nous sont fidèles.

Voici quelques informations facilitant une bonne organisation de la vie de l'école.

Bonne rentrée à tous !

Répartition des élèves, personnel de l'école, présidents des associations.

Filière monolingue :

PS1-PS2 : Mme Céline Joseph tous les matins secondée par Mme Isabelle Azou

MS : Mme Guillemette Morvan

GS : Mme Pascale Kerdilès secondée par Mme Lydia Djadour

Décharge de direction les mardi et vendredi après-midi : Mme Marion Le Pors,

Filière bilingue :

PS1-PS2 : Mme Caroline Mailloux secondée par Mme Saraï Gomez Castro

MS-GS : Mme Cécile Maupaix (lundi, mardi et jeudi) et Mme Françoise Le Goff (vendredi)
secondées par Mme Kimberley Colaïanni

Poste Dispositif d'Adaptation : Mme Julie Berthouloux

AESH : Mme Rachel Delaunay - Mme Armelle Schott-Prigent - Mme Manuella Veloso

Présidente O.G.E.C : Mme Estelle Zilliox

Secrétaire-comptable O.G.E.C : Mme Karen Piton

Président A.P.E.L : Mme Audrey Hidrot



Informations sur le fonctionnement de l'école:

x Horaires

Les heures de surveillance sous la responsabilité de l'école, sur la cour de récréation ou dans la salle de jeux sont :

8h30-8h45

11h55-12h05

13h15-13h30

16h30-17h

Temps de classe : 8h45 → 11h55 / 13h30 → 16h30



A 11h55, les enfants qui déjeunent à la maison, vous attendront sur la cour. A 12h05, ils seront conduits à la cantine. Vous sonnerez au portail et viendrez jusqu'à la porte de l'accueil chercher votre enfant.

Le retour à l'école l'après-midi ne peut se faire qu'à partir de 13h15.

x Garderie:

x **Le matin de 7h30 à 8h30** : Mme Lydia Djadour accueille les enfants dans la salle de garderie. Mme Isabelle Azou vous accueillera au portail à partir de 8h30. Elle guidera les enfants de petite section vers la salle de garderie. Les enfants de moyenne et grande sections resteront sur la cour ou sous le préau. A 8h45, Mme Saraï Gomez Castro viendra les chercher pour les guider vers leur classe respective.

x **Le soir**

→ de 16h30 à 17h (garderie gratuite sans goûter) : de 16h30 à 16h45, tous les enfants attendront leurs parents sous le préau. De 16h45 à 17h, ils joueront sur la cour ou dans la salle de jeux selon les conditions météorologiques.

→ de 16h30 à 19h (garderie facturée à partir de 17h, avec goûter) dans la salle n°5 : **vous inscrirez votre enfant sur la feuille jaune que vous aurez sur le cahier de liaison chaque mardi pour être rendue le jeudi IMPERATIVEMENT.**

x **Tarifs** : 0,60€ le $\frac{1}{4}$ d'heure. Tout dépassement horaire sera surfacturé.

Goûter : 0,60€

Horaires facturés : de 7h30 à 8h30 et de 17h à 19h

x **Cantine** : Valérie, Saraï et Kimberley s'occupent des enfants à la cantine tous les jours. Il est inutile d'apporter une serviette de table ; nous distribuons des serviettes en papier. Les repas sont préparés par la société de restauration Convivio.

x **Tarifs** : 3,60 € le repas

x **Inscription** : **vous devez inscrire votre enfant à la cantine sur la feuille jaune que vous aurez sur le cahier de liaison chaque mardi pour être rendue le jeudi.**

x **Sieste** :

x Tous les enfants de PS font la sieste en salle de sieste. Les enfants de MS peuvent également y aller selon leurs besoins.

x Apporter un sac de couchage, glissé dans un grand sac cabas (merci de marquer les 2 sacs au nom de l'enfant ainsi que tous leurs vêtements (pantalons, pull, chaussures....) afin d'éviter les confusions.

- ✕ Horaires de la mise à la sieste :
 - ✕ 13h00 : réservé pour les enfants restant manger à la cantine ;
 - ✕ 13h30 : un adulte accompagne les enfants en salle de sieste
- ✕ Si en cours d'année, votre enfant reste toute la journée à l'école, prévenez l'enseignante à l'avance afin qu'on puisse réorganiser la salle de sieste.

GESTION / COMPTABILITÉ / DIRECTION

La contribution scolaire, spécifique à l'enseignement privé, doit permettre de couvrir une partie des charges immobilières de l'école. Son montant est de 27€/mois. Pour les familles de trois enfants scolarisés dans un établissement de l'enseignement catholique de Landivisiau, une réduction de 10 % est appliquée pour chaque enfant.

Tout le courrier concernant les paiements est à déposer dans la boîte aux lettres de l'école.

Nous vous conseillons d'effectuer les règlements par prélèvement mensuel.

Les prélèvements démarreront le 15/10/2020 jusqu'au 15/07/2021. Ils sont reconduits d'une année sur l'autre.

Pour les familles optant pour la 1^{ère} fois pour le prélèvement automatique, nous vous demandons de fournir un relevé d'identité bancaire et de demander le document « mandat SEPA » à l'enseignante de votre enfant.

Vous pouvez utiliser vos chèques CESU pour régler uniquement la garderie.

Karen PITON, secrétaire-comptable, est présente à l'école tous les mardis matin de 9h à 12h.

INFOS DIVERSES

✕ Anniversaires

Nous conseillons un gâteau (un seul gâteau suffit pour la classe). Cela nous semble plus convivial.

Nous ne distribuerons pas les bonbons.

Pour éviter toute jalousie entre les enfants, nous vous demandons de gérer les invitations en dehors de l'école.

- ✕ **Médicaments** : Le personnel de l'école (enseignantes, ASEM) n'est pas habilité à donner des médicaments (sauf en cas de PAI établi avec le médecin scolaire). ***Pour le renouvellement des PAI (projet d'accueil individualisé) déjà en place en 2019-2020, veuillez à nous fournir une nouvelle ordonnance.***
- ✕ **Affaires personnelles** : Pour éviter les **disputes** et les **envies**, les bonbons, et les jouets (poupées, voitures, figurines... sauf le doudou, bien sûr) sont interdits à l'école. Si vos enfants cassent ou perdent leurs bijoux, l'école ne peut être tenue pour responsable.
- ✕ **Le cahier de liaison ECOLE-FAMILLE** est le lien entre l'école et la famille, il servira à demander un rendez-vous, donner ou recevoir des informations concernant votre enfant.

Il est nécessaire de signer chaque document lu et/ou complété.
Ce cahier doit être dans le sac de votre enfant dès qu'une information a été lue, et complétée au besoin.

Les infos sont également sur le site : <http://ecolesaintemarielandivisiau.fr/> , onglet infos-familles.

Vous pouvez vous abonner au site pour recevoir les notifications dès que paraît un nouvel article.

x **Fournitures à prévoir :**

- x Un casque (pour le vélo) marqué de son prénom et de son nom ; les casques resteront à l'école.
- x une boîte de mouchoirs
- x un gobelet en plastique marqué au nom de l'enfant
- x une mallette **avec poignée** : 33cmx26cm
- x un sac (sac à dos) pour les affaires de rechange, le doudou et le cahier de liaison.

x **Activité piscine :** pour les enfants de grande section : cycle de 10 séances à la piscine de Landivisiau au cours du troisième trimestre.

x **Les Activités Pédagogiques Complémentaires :** Les formulaires de proposition d'APC paraîtront dans le cahier de liaison pour les enfants de grande section au cours du mois de septembre.

x **Assurance scolaire**

L'établissement a inclus la garantie "Individuelle Accident" (dommages subis) des élèves, des enseignants et des bénévoles dans l'ensemble de ses garanties assurances.
Elle ne remplace pas la Responsabilité Civile qui est à votre charge.

La mutuelle St Christophe vous joint un courrier.

x **Eveil religieux**

En lien avec le calendrier des fêtes religieuses, nous assurons un éveil religieux dans les classes.

Deux temps forts sont prévus dans l'année :

- en décembre, en lien avec la fête de Noël, avec la collaboration de la paroisse ;
- au cours du troisième trimestre.

Cette proposition est libre de choix et si vous refusez que votre enfant participe à cet éveil, il suffit de prévenir l'enseignante de la classe.

x **Dates de vacances 2020-2021**

Toussaint : du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre.

Noël : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.

Hiver : du samedi 20 février au lundi 8 mars.

Printemps : du samedi 24 avril au lundi 10 mai.

Été: mardi 6 juillet fin des classes

Lors du pont de l'Ascension, les classes vaqueront le **vendredi 14 mai 2020**.

SÉCURITÉ

x Portail

Pour sécuriser notre école, le portail est verrouillé.

L'ouverture du portail est automatisée et soumise à des heures d'ouverture et de fermeture.

Fonctionnement de l'ouverture du portail : cf affichage sur le portail.

Heures d'ouverture :

➔ 7h30 - 9h15 / 11h50 - 12h30

➔ 13h15 - 13h35 / 16h20 - 19h

En dehors de ces horaires, le portail sera verrouillé.

Nous vous remercions de respecter ces horaires pour un bon fonctionnement de l'école.

L'école n'est pas responsable d'accident survenant en dehors de ces heures officielles lors de fêtes, kermesses, réunions, matinées travaux. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

- x Des exercices de sécurité incendie, catastrophe/intrusion seront pratiqués pendant l'année scolaire.

x Sortie de l'école

Soyez vigilants sur les parkings, sur la cour.

Nous vous remercions d'attendre l'ouverture des portes pour récupérer votre enfant.

Ne le laissez jamais seul au portail. Ne permettez pas à votre enfant de le fermer à votre place, même s'il vous semble qu'il travaille son autonomie. Il risquerait de refaire la même chose pendant une récréation ! Toute personne ne figurant pas sur la fiche de renseignements et venant chercher votre enfant devra être signalée par écrit à l'enseignante. Les enfants quittant l'école sont confiés à l'adulte ou collégien qui vient le chercher (ils ne pourront pas partir avec des enfants d'âge primaire).

Stationnement : Vous êtes nombreux à vouloir stationner sur le parking attenant à l'école mais n'oubliez pas qu'il y a un parking plus grand, en face de l'école, de l'autre côté de la rue.

Il y a régulièrement des personnes qui se garent sur la place réservée aux pompiers ou sur la place handicapée.

Par respect de la sécurité, je vous demande de ne pas stationner sur ces emplacements. Soyez prudents et faites attention aux piétons et particulièrement aux enfants qu'on ne voit pas lorsqu'on manœuvre en voiture.

Merci de prévenir toutes les personnes qui accompagnent votre enfant à l'école (assistante maternelle, grands-parents, famille...) de toutes ces modalités de sécurité.

- x Absences et retards : L'école maternelle est une école à part entière. Nous vous demandons donc de respecter les horaires et de conduire votre enfant à l'heure à l'école.

La régularité de votre enfant à l'école est importante. Merci de signaler toute absence.

Documents à renseigner et à rapporter pour la fin de la semaine à l'école s'il vous plaît :

- Autorisation de sortie
- Demande d'aménagement du temps de présence à l'école (PS1/PS2)
- Participation à la réunion de classe du mardi 15 septembre à 18h30.

NOTE des associations de parents d'élèves

L'école a absolument besoin de vous pour participer aux différentes activités et pour apporter de nouvelles idées.

Tous les parents sont les bienvenus pour faire partie des 2 associations. N'hésitez pas à nous le faire savoir.

Les membres des bureaux, vous feront parvenir les différentes dates des réunions et manifestations tout au long de l'année.

OGEC : Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques

Cette association a en charge :

- X la gestion financière et comptable de l'établissement ;
- X l'entretien des matériels pédagogiques et des bâtiments ;
- X l'emploi des personnels non enseignants.

APEL

Les membres de l'APEL sont des bénévoles mettant à disposition compétences et disponibilités au service de l'école.

X Ils représentent les parents auprès :

- Du chef d'établissement,
- De l'Ogec,
- Des différentes instances de l'Enseignement Catholique.

X Ils assurent auprès des familles :

- **Accueil et accompagnement** : rentrée scolaire, porte ouverte, réunion (écoute, dialogue, convivialité) ;
- **Animation** : organisation de soirées festives, manifestations, ... ;
- **Information et communication** : Revue « famille & éducation », site Internet...

Afin de ne pas provoquer de rassemblements importants, l'APEL et Mme Kerdilès ont pris, à regret, la décision de reporter les verres de l'amitié offerts en début d'année (collation de rentrée et verre de l'amitié de rentrée). Nous espérons tous pouvoir offrir des moments de convivialité à toutes les familles en regroupant les meilleures conditions de sécurité sanitaires.